

déposé. Le ministre a dit que ce document traite de l'étendue, des causes, des emplacements et des effets de la pollution des eaux du lac Érié, du lac Ontario et de la section internationale du Saint-Laurent. Sans doute le rapport signale-t-il la gravité et la portée des problèmes de la pollution auxquels le Canada fait face dans ces eaux. Notre parti accueille aussi avec satisfaction l'idée d'une action conjointe et coordonnée de la part du Canada et des États-Unis pour remédier à la pollution de ces eaux internationales.

Je voudrais également signaler au ministre, comme l'a fait le député qui m'a précédé, que la Commission mixte internationale n'a pas l'autorité voulue pour mettre à exécution des lois et des règlements proposés dans son rapport. Les députés devront examiner la situation et agir rapidement.

Le ministre a signalé aussi que des mesures beaucoup plus rigoureuses s'imposent pour lutter contre la pollution causée par le pétrole, l'eutrophisation et les embarcations. Je suis tout à fait d'accord. Je signale au ministre que le gouvernement actuel a complètement négligé de faire respecter jusqu'ici les mesures anti-pollution. Nous avons un grand nombre de mesures dans nos recueils fédéraux de lois ainsi que de nombreux règlements découlant de chaque loi, mais le problème de la pollution, qui se pose non seulement dans les Grands lacs, mais partout au Canada, est attribuable au fait que les ministères en cause n'ont jamais fait respecter ces lois et règlements de façon satisfaisante.

Je dirai au ministre et à ses collègues que si effectivement, comme l'a dit le ministre, des mesures législatives à cet égard ont été présentées à la Chambre des communes au cours de la session, le gouvernement n'a pas encore présenté une mesure visant la création d'un organisme coordonnateur pour mettre en application les mesures législatives qui figurent déjà aux statuts du Canada. Tant qu'on n'aura pas créé un tel organisme de coordination, qui puisse faire la liaison entre les ministères, la loi et les organismes, on n'arrivera pas à enrayer la pollution au Canada.

Pour terminer, je voudrais dire que nos statuts et les mesures législatives dont nous sommes saisis ne prévoient aucune aide financière du gouvernement fédéral, ce qui est très nécessaire. Il n'en est question dans aucun des projets de loi, et nous en aurons besoin si nous voulons combattre de la façon la plus efficace les problèmes que pose la pollution. Je recommande instamment au ministre et à ses collègues d'étudier la question et de veiller à combler cette lacune avant la fin de la session.

• (2.20 p.m.)

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, le ministre vient de déclarer que la Commission mixte internationale nous a montré ce qui a besoin d'être fait. En ce qui concerne la pollution dans les Grands lacs, elle reconnaît que le gouvernement de l'Ontario et sa Commission des eaux ont beaucoup contribué à faire baisser la pollution dans les Grands lacs, en particulier grâce à des programmes de contrôle du déversement des déchets dangereux dans les Grands lacs.

Ceci veut dire qu'alors même que la Commission mixte internationale, dont fait partie le Canada, indiquait les mesures à prendre, l'Ontario agissait. Cette province a pris les dispositions nécessaires en vue d'enrayer la pollution des Grands lacs. Et voici que, le 25 mai prochain, des hauts fonctionnaires du Canada et des États-Unis se réuniront en vue de discuter de ce rapport de la Commission mixte internationale, qui a indiqué quelles mesures s'imposent.

On se garde toutefois d'inviter le gouvernement qui a fait quelque chose dans ce domaine, soit le gouvernement de l'Ontario. On n'en parle pas relativement à la réunion qui aura lieu à la fin de mai. Le gouvernement annonce cependant que des hauts fonctionnaires des États-Unis et du Canada se réuniront bientôt. Malheureusement, le gouvernement de l'Ontario, qui a fait quelque chose en ce sens, n'est même pas invité à cette réunion.

A mon avis, la déclaration du ministre est paradoxale. Nous entendons parler de la pollution des eaux, au Parlement, depuis presque dix ans, et rien n'a été fait, à ce jour, pour la combattre. Cependant, on se réunit le 25 mai prochain, au niveau des hauts fonctionnaires, pour suggérer aux divers gouvernements quoi faire.

Monsieur l'Orateur, je crois sincèrement que le gouvernement de l'Ontario devrait être représenté à cette réunion, afin que le gouvernement du Canada de même que celui des États-Unis prennent position et, au moins, suivent l'exemple du gouvernement de l'Ontario qui, lui, a déjà fait quelque chose pour enrayer la pollution dans les Grands lacs.

LA POLLUTION DU MILIEU

ADOPTION DU 1^{er} RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): propose que le 1^{er} rapport du comité spécial de la pollution du milieu, présenté le mardi 19 mai 1970, soit adopté.

(La motion est adoptée.)